

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE DOUME



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Faithfulness

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

DOUME COUNCIL

N° 01 /ACNIE/C/DOUME/2020

DOUME Le 08 / 02 / 2020

ATTESTATION DE CONFORMITE DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le Maire de la commune de Doumé

- Vu La loi N°96 /12 du 05 Aout 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu Le décret N°2012 /0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'état aux Communes en matière d'environnement ;
- Vu Le décret N°2013 /0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social ;
- Vu L'arrêté N°0002/MINEPDED du 08 février 2016 définissant le canevas type des termes de référence et le contenu de la Notice d'Impact Environnemental ;
- Vu Les conditions de l'analyse technique du Délégué Départemental de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Haut Nyong considérant les nécessités de service.

Atteste que

Le **GIC TCHILA a** respecté toutes les procédures administratives et techniques nécessaires à la réalisation de la Notice d'Impact Environnemental des activités d'exploitation de la forêt communautaire. Par ailleurs, le cahier de charges Environnementales des dites activités doit intégrer de façon optimale les exigences légales et réglementaires qui leur sont applicables.

En foi de quoi, il lui est délivré la présente Attestation de Conformité pour servir et valoir ce que de droit.